

Lancement de Boursabois.fr, 1^{ère} plateforme 100 % gratuite de mise en relation entre acheteurs et vendeurs au service des professionnels de la filière forêt-bois

Prévu par l'accord de filière « chêne » signé en février 2022 par le Ministre de l'agriculture, France Bois Forêt et les organisations professionnelles de la filière forêt-bois, Boursabois.fr est un outil professionnel qui permet de rendre visible les offres des vendeurs (bois ronds & produits transformés) et les besoins des acheteurs (professionnels et industriels de la filière bois).

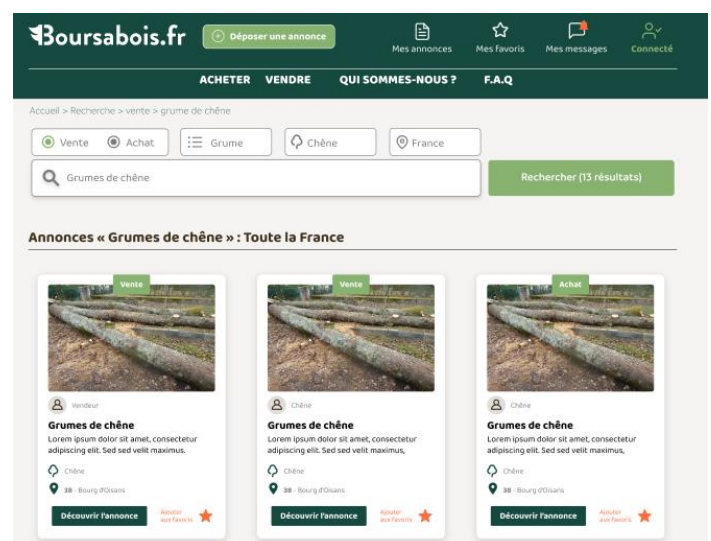
A Paris, le 30 mai 2022 – La plateforme Boursabois.fr sera officiellement lancée le 1^{er} juin à l'occasion de l'ouverture du Carrefour du Bois à Nantes. L'objectif de cette plateforme en ligne est de faciliter la mise en relation entre les propriétaires, les exploitants forestiers, les industriels de la 1^{ère} et de la 2^{nde} transformation, ...

Une plateforme pour tous les acteurs de la filière

Au-delà des dispositions prévues par l'accord de filière « chêne », Boursabois.fr a bien pour objectif la mise en avant de l'offre et de la demande de toute la filière. Ainsi, les annonces de vente et d'achat sont ouvertes pour toutes les essences, feuillues et résineux, ainsi que pour les types de produits suivants : bois ronds, bois sur pied, bois de chauffage, bois d'industrie, sciage, produits de deuxième transformation, produits connexes. Il y aura également la possibilité de publier des annonces concernant le matériel pour l'exploitation forestière et l'industrie du bois.

Un outil simple d'utilisation pour faciliter les échanges

Le principe de fonctionnement de la plateforme est simple, basé sur des plateformes de mise en relation entre offre et demande déjà bien connues (ex : le Bon Coin). Les vendeurs ont la possibilité grâce à cette plateforme de mettre en ligne des annonces descriptives des lots à vendre (essence, localisation, volumes, photos, ...), qui pourront être consultées par les acheteurs. Les acheteurs, de leur côté, peuvent également poster des annonces correspondant à leurs besoins, en identifiant le type de produit, l'essence, ... Il est important de noter que seuls les professionnels pourront poster des annonces « Achat » (le renseignement d'un numéro SIRET pour les acheteurs sera obligatoire lors de la création du compte sur la plateforme). Un système de messagerie intégré à la plateforme donne la possibilité aux acheteurs et aux vendeurs d'entrer en relation rapidement. Une fonction « Favoris » permet aux utilisateurs de la plateforme de garder en mémoire les offres les plus intéressantes en fonction de leurs besoins. Enfin, un module de recherche par mot clé, par type de produit, par département ou par essence permettra de cibler rapidement les offres de vente ou d'achat.



Maquette développée pour la création de la plateforme

Pour le chêne, donner la priorité aux entreprises labellisées UE

Toujours pour répondre à un des objectifs de l'accord de filière, et réserver les ventes de bois d'œuvre de chêne à des acheteurs engagés à assurer la première transformation des bois au sein de l'Union Européenne, Boursabois.fr mettra particulièrement en avant les annonces de vente labellisées UE, (qui seront identifiables visuellement rapidement). Un module a été développé pour permettre aux seules entreprises labellisées UE d'avoir accès à ces offres en tant qu'acheteurs.

Visitez et inscrivez-vous GRATUITEMENT à la plateforme sur boursabois.fr à partir du 1^{er} juin 2022 pour déposer vos annonces de vente et d'achat bois !

Contact Presse : Léa CHARRON - 01 56 69 52 00 – contact@boursabois.com